



# Lutte anti-gaspillage alimentaire

publié le 15/01/2025 - mis à jour le 06/02/2025

## Descriptif :

Bilan annuel de la pesée des déchets alimentaires.

Le collège Rabelais respecte l'obligation légale de tri des déchets et fait de la lutte contre le gaspillage alimentaire une priorité.

Une charte (ci-jointe) a été adoptée afin d'en fixer les grands principes.

Les **moyens suivants** ont été ainsi mis en place afin d'atteindre ces objectifs :

- \* 2 tables de tri des déchets alimentaires (avec récupération par un éleveur de chiens)
- \* 1 bar à salade (qui permet aux élèves de se servir eux-mêmes les entrées souhaitées)
- \* 1 table de troc (qui évite de jeter ce dont on ne veut plus)
- \* une signalétique "petite faim-grosse faim" pour le plat principal

Un gros travail pédagogique est fait en amont auprès des élèves, avec une sensibilisation faite chaque année dès la visite des CM2 au printemps pour de **bons réflexes à avoir dès l'entrée en 6ème**.

## Portfolio



## Document joint

 [charte anti-gaspillage](#) (Word de 556 ko)